ÉDITO

Le déclin de la production agricole n'est pas une fatalité. Pour soutenir une agriculture innovante et durable, le Département des Alpes-Maritimes a ainsi lancé un Projet Alimentaire Territorial qui contribue au regain des circuits courts, pour une alimentation de qualité accessible à tous.

Cela se traduit notemment par des acquisitions foncières pour l'installation de nouveaux exploitants, des aides à la modernisation des exploitations agricoles, une plateforme d'approvisionnement local ou encore la promotion du savoir-faire de nos producteurs.

Les 53 actions du Projet Alimentaire Territorial tissent une stratégie cohérente pour assurer aux générations futures un territoire durable.

Le Président du Département des Alpes-Maritimes

Jusque dans les années 1960, près de ¾ des Maralpins travaillaient dans le secteur agricole, les restanques en sont le dernier témoignage.

Aujourd'hui, la situation est bien différente : les Alpes-Maritimes ne produisent plus qu'1 % de leurs besoins alimentaires. Cette forte dépendance aux importations rend notre territoire particulièrement vulnérable aux crises, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, des tensions géopolitiques ou des crises sanitaires.

Or, cette organisation de notre système alimentaire n'est pas sans conséquence : à l'échelle mondiale, l'alimentation représente près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre.

Face à ces constats, il est donc primordial de réfléchir collectivement au redéploiement d'une alimentation durable, locale et de qualité dans les Alpes-Maritimes.

POURQUOI CHOISIR L'ALIMENTATION *durable ?*

- *Maintien et dynamisation de l'agriculture locale*
- *Juste rémunération des agriculteurs*
- *Alimentation de qualité accessible à tous*
- *Préservation de notre santé*
- *Protection de nos écosystèmes*
- *Lutte contre le gaspillage alimentaire*
- *Adaptation au changement climatique*

Cette démarche collaborative vise à créer une stratégie alimentaire cohérente et adaptée aux spécificités du territoire des Alpes-Maritimes. Ensemble, construisons un avenir durable pour nos générations futures !

Plus d'informations :

Projet Alimentaire Territorial — Projet reconnu par l'État — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME — AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR — Liberté, Égalité, Fraternité

Plus d'informations sur : www.departement06.fr #AlpesMaritimes DEPARTEMENT06

AVANT TOUT VOUS

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06 — GREEN Deal 06

OBJECTIF ALIMENTATION DURABLE

Avec le PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

« De la terre à l'assiette dans le département des Alpes-Maritimes »

Projet Alimentaire Territorial — Projet reconnu par l'État — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME — AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR — Liberté, Égalité, Fraternité

Plus d'informations sur : www.departement06.fr #AlpesMaritimes DEPARTEMENT06

AVANT TOUT VOUS

QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ? (PAT)

Les PAT visent à renforcer l'autonomie alimentaire des territoires.

Souvent initiés par les collectivités, ils rassemblent les acteurs locaux autour des enjeux alimentaires, sociaux, environnementaux, économiques et sanitaires.

Ils visent à :

- Mettre en place des **politiques publiques concrètes**,
- Créer des **synergies locales** entre production, transformation et consommation,
- **Diminuer l'impact environnemental** de notre alimentation.

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES DU PAT 06

- *Accompagner la transformation de l'agriculture*
- *Valoriser la production locale sur le territoire*
- *Assurer l'accès à tous à une alimentation de qualité*
- *Favoriser la coopération entre les acteurs*

1 *Protéger et accroître le foncier agricole maralpin*

Création d'une Commission Départementale de l'Aménagement du Foncier (CDAF) et de Commissions Communales (CCAF).

Définition d'un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP).





2 *Installer des exploitations bio locales pour approvisionner notre restauration collective*

Création d'une ferme départementale bio de près de **11 ha** répartis sur trois sites Châteauneuf-Grasse, Gattières et La Roquette-sur-Var, mise à disposition à des agriculteurs via des baux SAFER.

3 *Soutenir la modernisation de l'agriculture locale*

Dispositif d'aides à l'investissement et à la modernisation des exploitations agricoles (AIME).





4 *Développer les circuits-courts pour la restauration collective*

Plus de **50 agriculteurs** livrent la plateforme «06 à Table !» pour approvisionner plus de **60 restaurants** scolaires et socio-médicaux en produits locaux.

5 *Soutenir les acteurs de l'aide alimentaire*

Amélioration de la qualité des dons alimentaires à travers des partenariats avec les associations.





6 *Assurer une alimentation de qualité en restauration collective*

Avec le kit de sensibilisation Anti-gaspi, **54 ateliers** et concours ont été menés dans **17 collèges** en 2025.

Entre 2019 et 2025, le gaspillage alimentaire y a été réduit de **37 %**.

7 *Sensibiliser à l'alimentation saine et durable*

Passage d'une diététicienne lors de l'Educ'Tour, journées de formation itinérante sur le Moyen pays, pour réaliser **4 ateliers cuisine** auprès de seniors.





8 *Favoriser la coordination des acteurs et l'interconnaissance*

Animation du réseau d'interconnaissance des PAT du 06 : réalisations d'études conjointes et réponses à des appels à projet collaboratifs.